

# NOTE PAYS V.I.E

## CHILI

*Vous avez un projet de mission V.I.E dans ce pays ? Prenez connaissance de toutes les informations et obligations nécessaires pour démarrer le projet. Démarches à mener conjointement entre l'entreprise en France, l'entreprise locale et le candidat.*

### POINTS À RETENIR POUR DÉMARRER UN VOLONTARIAT

Le lancement d'une mission V.I.E au Chili repose principalement sur le V.I.E, qui mène les démarches avec l'appui de la structure d'accueil pour obtenir son **visa avant le départ, puis sa carte d'identité RUT une fois sur place.**

Type de visa	Visa de résidence temporaire de catégorie « Becario – Postdoctorado – Invertdigador – Voluntario » + Carte d'identité chilienne (RUT)	Coûts de procédure <sup>1</sup>	Autour de 120 EUR
Statut du jeune localement	Stagiaire en entreprise sponsorisé par le gouvernement français	Démarrage sur place ?	Non autorisé
Durée de mission	6 à 24 mois (Privilégier 24 mois)	Démarrage en France ?	Autorisé sous condition <sup>2</sup> (nous consulter)
Conditions spécifiques	Délais de délivrance du visa extensibles selon disponibilité des autorités locales / <a href="#">Vigilance sur le permis de conduire</a>	Délai d'affectation au plus court <sup>3</sup>	Entre 4 à 5 mois de novembre à février  Environ 3 mois hors période de pointe

### SOMMAIRE

<b>DÉMARCHES PRÉPARATOIRES</b> .....	<b>2</b>
VALIDER TOUS LES ASPECTS DE LA MISSION .....	2
TITRE DE SÉJOUR ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES .....	2
CAS PARTICULIERS.....	4
PERMIS DE CONDUIRE .....	5
<b>MODALITÉS DANS LE PAYS</b> .....	<b>5</b>
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES LOCALES .....	5
SÉCURITÉ .....	6
FISCALITÉ .....	6
PROTECTION SOCIALE.....	7
MODALITÉS DE FIN DE MISSION.....	7
<b>NOUS CONTACTER</b> .....	<b>7</b>
ANNEXE 1 – MODELE DE LETTRE D'INVITATION .....	8
ANNEXE 2 – PROCÉDURE D'APOSTILLE DU CASIER JUDICIAIRE.....	9
ANNEXE 3 – COMMENT COMPLÉTER LA DEMANDE DE VISA EN LIGNE.....	10
ANNEXE 4 - DEMANDE DE LA CARTE D'IDENTITE CHILIENNE (RUT).....	17

<sup>1</sup> Coûts additionnels à l'indemnité et frais de gestion, estimés en EUR selon le taux de change en vigueur à la date de mise à jour de la Note Pays, estimation non exhaustive (hors prise en charge d'une indemnité logement, hors frais de déplacements induits par la demande de visa ou autres cas particuliers tels qu'une demande accélérée d'obtention de visa, etc.).

<sup>2</sup> Le démarrage en France est autorisé sous la condition que la demande de visa soit à l'étape de « Etapa de resolución » (le candidat doit fournir une capture d'écran de sa demande de visa en ligne).

<sup>3</sup> Estimation du délai au plus rapide, hors entreprises non encore agréées par Business France et autres motifs pouvant allonger les délais de traitement (dossiers incomplets, etc...).

## DÉMARCHES PRÉPARATOIRES

### VALIDER TOUS LES ASPECTS DE LA MISSION

Outre les conditions d'éligibilité du V.I.E, l'entreprise française doit envisager son projet dans le cadre des prérequis imposés par le pays de destination.

#### > PROFIL DU CANDIDAT

**Tout profil de candidat**, quel que soit son diplôme, son niveau d'expérience ou sa nationalité (Français ou ressortissant de l'Espace Economique Européen), peut candidater à une offre V.I.E dans ce pays.

 Le V.I.E est fermé aux candidats ayant la double nationalité chilienne.

La délivrance d'un titre de séjour est une décision souveraine à la discrétion des autorités du pays de mission, qui peuvent refuser une demande ou exiger des critères additionnels pour accorder le titre de séjour.

#### > STRUCTURE D'ACCUEIL

**Tout type de structure locale** peut accueillir un V.I.E :

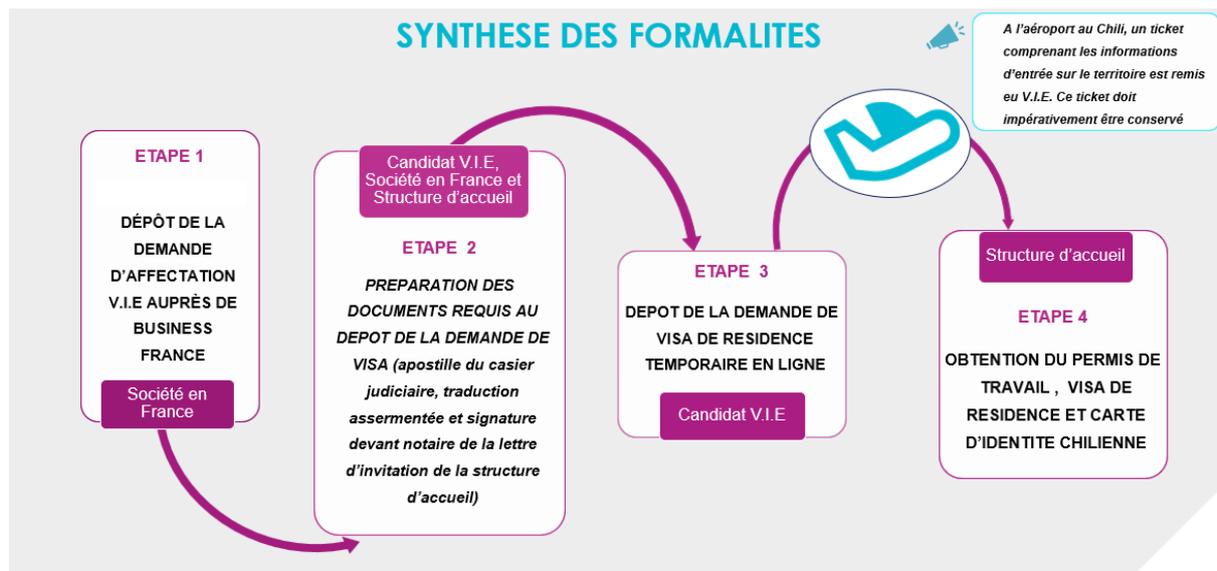
- ✓ Toute implantation locale de l'entreprise française
- ✓ Partenaire commercial de l'entreprise française
- ✓ Structure d'hébergement : *pour obtenir la liste des structures d'hébergement disponibles, l'entreprise doit se rapprocher de son commercial V.I.E.*

#### > NATURE DE LA MISSION

Le dispositif V.I.E revêt un caractère formatif. Le volontaire ne peut occuper de fonction managériale.

## TITRE DE SÉJOUR ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Une fois le candidat identifié, l'entreprise transmet la demande de nouvelle mission via l'extranet client E-VIE. La demande de visa s'effectue en **4 étapes** :



## > OBTENTION DU VISA DE RÉSIDENCE TEMPORAIRE

<p><b>Étape 1</b> Préparation des documents requis à la demande de visa</p>	<p><b>Le candidat doit constituer le dossier de demande de visa en réunissant ses propres documents, ceux fournis par l'entreprise et par Business France :</b></p> <p><b>Documents à préparer par le candidat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La copie du passeport (page d'identification, numéro de document, date de délivrance et d'expiration)</li> <li><input type="checkbox"/> L'extrait de casier judiciaire français de moins de 90 jours <b>apostillé</b> (procédure d'apostille détaillée en <a href="#">annexe 2</a>) et <b>traduit en espagnol par un traducteur assermenté</b> (consulter la <a href="#">liste des traducteurs officiels désignés par Ambassade de France au Chili</a>).</li> </ul> <p><b>Documents à fournir par l'entreprise au candidat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La lettre d'invitation de la structure d'accueil rédigée en espagnol sur papier à en-tête et <b>impérativement signée par le responsable de la structure d'accueil devant un notaire chilien</b> (cf. modèle en <a href="#">annexe 1</a>).</li> </ul> <p><b>Documents fournis par le référent transverse de Business France</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> L'attestation Business France en espagnol, transmise au candidat dans l'e-mail intitulé « V.I.E - Attestation Visa » <b>4 mois</b> avant le démarrage de la mission.</li> </ul>																																
<p><b>Récapitulatif des documents nécessaires :</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">Apostille</th> <th style="width: 15%;">Traduction assermentée</th> <th style="width: 10%;">Signature devant notaire au Chili</th> </tr> </thead> <tbody> <tr style="background-color: #00838f; color: white;"> <td colspan="4"><b>Documents à préparer par le candidat</b></td> </tr> <tr> <td>Extrait de casier judiciaire français</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Copie du passeport</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr style="background-color: #00838f; color: white;"> <td colspan="4"><b>Documents à fournir par l'entreprise au candidat</b></td> </tr> <tr> <td>Lettre d'invitation</td> <td></td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr style="background-color: #00838f; color: white;"> <td colspan="4"><b>Documents fournis par Business France au candidat</b></td> </tr> <tr> <td>Attestation Business France en espagnol</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Apostille	Traduction assermentée	Signature devant notaire au Chili	<b>Documents à préparer par le candidat</b>				Extrait de casier judiciaire français	✓	✓		Copie du passeport				<b>Documents à fournir par l'entreprise au candidat</b>				Lettre d'invitation			✓	<b>Documents fournis par Business France au candidat</b>				Attestation Business France en espagnol			
	Apostille	Traduction assermentée	Signature devant notaire au Chili																														
<b>Documents à préparer par le candidat</b>																																	
Extrait de casier judiciaire français	✓	✓																															
Copie du passeport																																	
<b>Documents à fournir par l'entreprise au candidat</b>																																	
Lettre d'invitation			✓																														
<b>Documents fournis par Business France au candidat</b>																																	
Attestation Business France en espagnol																																	

<p><b>Étape 2</b> Dépôt de la demande de visa en ligne par le candidat</p> <div style="text-align: center; margin-top: 20px;">  </div>	<p>Lorsque le candidat dispose du dossier complet, avec l'ensemble des documents requis traduits en espagnol et apostillés, <b>il dépose la demande de visa sur le site de l'immigration chilienne : <a href="https://tramites.extranjeria.gob.cl/">https://tramites.extranjeria.gob.cl/</a></b></p> <p><b>Le candidat doit impérativement suivre les consignes décrites dans l'annexe 3 de cette Note pour déposer la demande.</b></p> <p><b>Le paiement des frais s'effectue au moment du dépôt de la demande de visa en ligne.</b></p> <p>Un RUT chilien (numéro d'identifiant au Chili) est requis au moment du paiement de la demande de visa en ligne. <b>L'entreprise doit donc accompagner le candidat V.I.E lors de cette étape et effectuer le paiement directement en ligne (paiement par visa PayPal possible).</b></p>
---	---

<p><b>Étape 3</b> Obtention du E-visa</p>	<p>Après paiement des frais de visa et dans <b>un délai d'environ 3 à 5 mois maximum</b>, le candidat reçoit le visa électronique (e-visa) par email.</p> <p>Le visa est délivré pour une durée de 24 mois et est valide à compter de l'entrée dans le pays.</p>
---	--



**Les consignes de dépôt de la demande de visa (Cf. Annexe 3 de cette Note) doivent impérativement être suivies scrupuleusement par le candidat.**

En cas de documents manquants /incorrects ou de sélection de la mauvaise catégorie de visa, le délai de délivrance du visa se rallongera **de plusieurs mois**. Rapprochez-vous de votre référent Business France en cas de doute.



**Dès que le candidat obtient son visa de résidence temporaire, il doit en transmettre la copie à Business France via son espace personnel sur le site [Mon Volontariat International](#).**



Lors de son arrivée à l'aéroport au Chili, un ticket comprenant les informations d'entrée sur le territoire est remis au V.I.E. Ce ticket doit impérativement être conservé car il peut être demandé par le registro civil lors de la demande de carte d'identité chilienne.

## > OBTENTION DE LA CARTE D'IDENTITE CHILIENNE (RUT)

**Étape 4**  
Demande de la carte d'identité chilienne

À l'arrivée au Chili, le V.I.E doit obtenir son numéro d'identité civil et sa carte d'identité auprès du Registro civil (Préfecture) sur rendez-vous [ICI](#)



Le volontaire doit impérativement suivre les consignes décrites dans la **procédure détaillée en [Annexe 4 de cette Note](#)**.

Le RUT (Rol Unico Tributario, ou Cedula de Identidad) est l'équivalent du numéro de sécurité sociale. Il est requis pour toute démarche administrative dans le pays. C'est un numéro personnel constitué de 8 ou 9 chiffres.

La carte d'identité chilienne est délivrée pour une durée de validité équivalente à celle du visa obtenu par le volontaire.

## CAS PARTICULIERS

<p>Situation des ayants-droits ?</p>	<p>Le V.I.E peut inclure un membre de sa famille<sup>4</sup> sur le visa de résidence temporaire : époux(se), pacs, concubin(ne).</p> <p>Lors du dépôt de la demande de visa, le candidat devra présenter des justificatifs de cette union. Plus d'informations sur le site : <a href="https://serviciomigraciones.cl/residencia-temporal/calidad-de-dependiente/">https://serviciomigraciones.cl/residencia-temporal/calidad-de-dependiente/</a></p> <p>Le visa accompagnant autorise l'activité professionnelle. S'il travaille, le conjoint ne sera plus couvert par l'assurance santé du V.I.E et devra souscrire personnellement un contrat d'assurance santé.</p>
--------------------------------------	---

<sup>4</sup> L'Immigration chilienne se réserve le droit de vérifier la réalité du lien entre le candidat V.I.E et l'accompagnant.



## PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire international n'est valable que pour des séjours temporaires limités à 90 jours et ne se substitue pas au permis de conduire chilien. **Pour être autorisé à conduire pendant sa mission, le V.I.E doit obtenir le permis chilien dans sa commune de domicile** (Municipalidad).

Pour s'inscrire à l'examen du permis de conduire, le V.I.E doit présenter à la « Municipalidad » les documents suivants :

- le diplôme, attestant au minimum un niveau BAC+2, apostillé en France par la cour d'appel compétente (formalité d'apostille du diplôme [disponible en cliquant ici](#)).
- la carte d'identité chilienne
- et un justificatif de domicile.

L'examen prévoit une épreuve théorique en espagnol ou anglais (<https://www.educacionvial.cl/> s'entraîner), des tests psychomoteurs, une visite médicale, un examen pratique de 30 minutes dans un véhicule mis à disposition par le V.I.E lui-même (cela peut être son véhicule, celui d'un proche ou d'une auto-école).

En cas de changement d'adresse, le volontaire doit mettre à jour le permis de conduire chilien.

 La durée de validité du permis est identique à celle du visa. Si besoin, il faudra prévoir un renouvellement du permis à son expiration. Le renouvellement du permis peut s'avérer compliqué car il **dépend du bon vouloir de la municipalité**.

## MODALITÉS DANS LE PAYS

### FORMALITÉS ADMINISTRATIVES LOCALES

Avant le démarrage de sa mission, le correspondant V.I.E basé au Chili (Cf. coordonnées disponibles à la fin de cette Note Pays) transmet au candidat les informations nécessaires à sa bonne installation, comprenant notamment le Livret d'accueil V.I.E dans le pays. Toutes les informations complémentaires, utiles au bon déroulement de la mission, sont réunies dans le Guide du V.I.E.

Dans les 15 jours suivant son arrivée, le volontaire doit procéder à son inscription consulaire en ligne. S'il est français, l'inscription est à mener sur ce lien : [ICI](#). Concernant les ressortissants d'un autre pays européen, des informations sont disponibles sur les sites des ambassades des pays concernés au Chili.

## SÉCURITÉ

Selon l'évolution de la situation sécuritaire, les déplacements dans certains pays ou régions peuvent être déconseillés, voire interdits. En plus de la demande d'autorisation pour tout déplacement en dehors du pays de mission (ou dans les éventuelles zones orange du Chili, le volontaire doit s'informer des conditions sécuritaires en se référant à la carte élaborée par le Centre de crise et de soutien qui détaille le statut de chaque pays, par couleurs.

Zone verte	Vigilance normale, sans contrainte sécuritaire particulière
Zone jaune	Vigilance renforcée
Zone orange	Déplacements autorisés avec accord préalable du correspondant V.I.E
Zone rouge	Interdiction formelle de se rendre dans la zone

Tout savoir sur les règles de sécurité au Chili	→	<a href="#">Site Conseils aux voyageurs / Chili</a>
Tout savoir sur les règles de sécurité à travers le monde	→	<a href="#">Site Conseils aux voyageurs</a>

## FISCALITÉ

L'indemnité perçue par le volontaire n'est en principe pas soumise à l'impôt sur le revenu local en application de la convention fiscale bilatérale conclue entre la France et le Chili (article 19 applicable au statut de stagiaire).

En revanche chaque année, le volontaire doit obligatoirement déclarer ses indemnités V.I.E en France<sup>5</sup>.

Une vigilance accrue doit être adoptée par l'entreprise si le profil du candidat présente un risque fiscal<sup>6</sup>. Par ailleurs, les pratiques suivantes sont fortement déconseillées :

- lorsque la structure locale verse directement au V.I.E des sommes ou des avantages en nature (logement, téléphonie, véhicule de service...)<sup>7</sup>. Le cas échéant, le montant peut être localement imposé et sera à la charge de l'entreprise.
- lorsque l'entreprise basée en France refacture le coût du V.I.E à la structure d'accueil.

Ces pratiques peuvent avoir des conséquences dommageables en cas de contrôle comptable générant ainsi une fiscalité sur le revenu du volontaire (à assumer par la société française) et un risque fiscal et social pour la structure locale. Enfin, ces pratiques peuvent remettre en cause l'ensemble du dispositif V.I.E localement.

**Le volontaire ou l'entreprise doivent impérativement tenir informé Business France de toute demande ou position que l'administration fiscale étrangère pourrait formuler concernant le statut fiscal du V.I.E afin que Business France puisse les accompagner dans leurs démarches.**

En aucun cas Business France ne pourrait régulariser une situation qui relèverait de la responsabilité de l'entreprise ou du V.I.E.

<sup>5</sup> Business France communique chaque année aux volontaires les consignes à suivre pour remplir la déclaration fiscale en France (emailing envoyé au mois de mai).

<sup>6</sup> Candidat possédant la nationalité, la résidence et/ou des liens de travail avec le pays de mission avant le démarrage de la mission.

<sup>7</sup> En effet, toute somme de source locale peut être considérée comme un revenu imposable. Cette situation peut amener les autorités à requalifier l'indemnité de source française en revenu imposable localement.

## PROTECTION SOCIALE

Tout au long de la mission, le V.I.E bénéficie d'une couverture sociale mise en place par Business France (santé, rapatriement, accident du travail). Durant cette période, le volontaire n'est pas rattaché au système de protection sociale du pays d'accueil.

## MODALITÉS DE FIN DE MISSION

> **AU NIVEAU MIGRATOIRE** : À l'issue de la mission, le volontaire doit quitter le territoire chilien, au plus tard, le dernier jour de validité de son visa.

> **AU NIVEAU FISCAL ET SOCIAL** : Dans l'année qui suit la fin de sa mission (N+1), le volontaire doit continuer à déclarer ses indemnités perçues sur l'année N-1 auprès des autorités fiscales françaises.

**Le volontaire ou l'entreprise doivent impérativement tenir informé Business France de toute demande ou position que les autorités étrangères pourraient formuler concernant le statut fiscal ou social du V.I.E afin que Business France puisse les accompagner dans leurs démarches.**

## NOUS CONTACTER

VOUS ÊTES :	
L'ENTREPRISE	LE CANDIDAT / VOLONTAIRE
<b>Lancement d'un nouveau projet V.I.E</b> → Votre conseiller commercial V.I.E	<b>Question liée au bon déroulement de la mission V.I.E</b> → Nous questionner par écrit : <a href="#">Ici</a>
<b>Question liée au bon déroulement de la mission V.I.E</b> → Votre référent V.I.E	→ Par téléphone : + 33 (0)4 96 17 25 00
<b>Question liée aux conditions locales</b> → Votre correspondant V.I.E :  <b>Pierre MAUCHARD</b> <a href="mailto:pierre.mauchard@businessfrance.fr">pierre.mauchard@businessfrance.fr</a> Tel: +56 9 47 74 13 75  <b>Bureau Business France au Chili</b> Carmencita 79, Las Condes, Santiago, Chili	
	

Informations mentionnées à titre d'information générale. Business France décline toute responsabilité quant à l'exactitude, la précision, la pertinence, l'actualité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations, qui ne constituent pas des conseils personnalisés. Les récipiendaires devront s'abstenir de les utiliser sans avoir préalablement consulté des professionnels des domaines concernés.

## ANNEXE 1 – MODÈLE DE LETTRE D'INVITATION

---

Document à rédiger en espagnol par la structure d'accueil

Lugar, fecha

Nombre

Puesto

Nombre de la filial

Dirección

Servicio Nacional de Migraciones  
Ministerio del Interior y Seguridad Pública

El que suscribe **Nombre, Puesto en la compañía Nombre de la filial**, cuya sede central **Nombre de la casa matriz** se encuentra en **Ciudad**, Francia, certifica que **el Sr./ la Sra./ la Srta. Nombre del V.I.E** realizará en nuestro nombre una práctica en la ciudad de **ciudad** a partir de la **fecha en que inicia el V.I.E.**

Su contrato forma parte del programa «Voluntariat International en Entreprise / V.I.E» (Voluntariado Internacional en Empresa), cuya gestión se efectúa por el organismo francés gubernamental Business France. Este programa favorece la movilidad internacional de los jóvenes franceses recién egresados.

Su indemnización mensual y su protección social serán pagadas en Francia, por Business France, quien se hará cargo también de los gastos de viaje ida y vuelta. De igual manera, beneficiará de las condiciones del contrato de seguro grupal suscrito por Business France, incluyendo los gastos de repatriación.

**El Sr./ la Sra./ la Srta. Nombre del V.I.E** estará **basado(a)** en **Ciudad** en las oficinas de **Nombre de la Filial**.

Durante su contrato de V.I.E, cuya duración es de **XX** meses, del **XX** al **XX**, **el Sr./ la Sra./ la Srta. Nombre del V.I.E**, recibirá una indemnización mensual pagada en Francia. **Nombre del V.I.E** participará a las siguientes misiones:

**- Especificar**

Le agradecemos conceda **al Sr./a la Sra./a la Srta. Nombre del V.I.E** la visa que le permita desempeñar la actividad previamente mencionada.

Sin otro particular, se despide cordialmente.

Nombre y firma

## ANNEXE 2 – PROCÉDURE D'APOSTILLE DU CASIER JUDICIAIRE

L'apostille désigne la procédure de légalisation simplifiée instaurée par la Convention de La Haye du 5 octobre 1961. Il s'agit d'une formalité destinée à attester de la véracité de la signature et de la qualité de l'auteur du document concerné et, le cas échéant, l'identité du sceau ou du timbre dont cet acte est revêtu. L'apostille donne lieu à l'apposition d'un cachet.

La demande doit être adressée auprès de la Cour d'Appel de Rennes à l'appui d'un courrier d'accompagnement précisant :

- le nom et la nature du document
- le pays de destination
- préciser pour quelles raisons vous demandez l'apposition de l'apostille sur ces documents.

L'exemplaire de casier judiciaire reçu par voie électronique doit être imprimé et sera considéré comme document original. **Il est important de vous assurer que l'exemplaire du casier judiciaire comporte bien la signature du magistrat ainsi que la référence lisible.**

L'apostille est délivrée gratuitement. **Il est impératif de joindre à la demande une enveloppe suffisamment affranchie à votre adresse pour la réponse. Délai maximum d'obtention : 8 jours.**

Cour d'Appel de Rennes :

Place du Parlement de Bretagne, CS 66423, 35064 RENNES CEDEX

### Exemple d'apostille apposée sur un casier judiciaire :

<b>- APOSTILLE -</b> Convention de La Haye du 5 Octobre 1961	
1. - <b>République française</b>	
<i>Le présent acte public</i>	
2. - a été signé par : Eric SERFASS	
3. - agissant en qualité de : Magistrat, chef du service du Casier judiciaire national	
4. - est revêtu du sceau de : Ministère de la Justice Casier Judiciaire National	
<b>ATTESTE</b>	
5. - à RENNES	6. - le <b>21 SEP. 2021</b>
7. - par le Procureur Général près la Cour d'Appel de Rennes.	
8. - sous n° <b>25408</b>	10. <i>Signature</i>
 L'apostille confirme seulement l'authenticité de la signature, du sceau ou timbre sur le document. Elle ne signifie pas que le contenu du document est correct ou que la République Française approuve son contenu. <b>FÉDÉRIC BENEJ CHAMPELLAN</b> Procureur Général	

Plus d'informations ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1400>

## ANNEXE 3 – COMMENT COMPLÉTER LA DEMANDE DE VISA EN LIGNE



### Residencia Temporal en el extranjero

Solicitud para personas que se encuentren fuera del territorio nacional y tengan el propósito de establecerse en Chile por un tiempo limitado, en calidad de titular o dependiente de un/a residente temporal.

[Mas información](#)

Iniciar →

→ [Cliquez sur Inicio sesion](#)

### INICIAR SESIÓN

CORREO ELECTRÓNICO

CONTRASEÑA

Recuérdame

[¿Olvidaste tu contraseña?](#)

Volver

Ingresar

¿No tienes una cuenta? [Crea una acá.](#)

→ [Cliquez sur Crea una acá](#)

Change to English

### CREAR CUENTA

Nombre

Apellido Paterno

Apellido Materno

Fecha de nacimiento  

País de nacimiento

Correo electrónico

Confirmar correo electrónico

Contraseña



Si vous n'avez qu'un seul nom de famille mentionné sur votre passeport, veuillez renseigner votre unique nom de famille, tel qu'indiqué sur votre passeport, sur ces deux lignes.

→ [Remplir tous les champs](#)

→ [Veuillez utiliser toujours la même adresse email](#)

Hemos enviado un email a su correo electrónico para que verifique su cuenta.

→ **Veillez-vous connecter à votre boîte mail**

Validación de correo electrónico en Trámites Extranjería



Servicio Nacional de Migraciones <no-responder@serviciomigraciones.cl>  
A ● REGNAULT,Alexandra

← Répondre   ← Répondre à tous   → Transférer

- ⓘ Cet expéditeur no-responder@serviciomigraciones.cl est externe à votre organisation.
- ⓘ Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de no-responder@serviciomigraciones.cl. Découvrez pourquoi cela est important

[Email externe] Think before you click - Avant de cliquer, réfléchissez !

**Servicio Nacional de Migraciones**  
Portal oficial de trámites digitales, compatible con Google Chrome.

Bienvenido al sitio de Trámites de Extranjería del Gobierno de Chile.

Para poder acceder a su cuenta, primero debe validar su correo electrónico haciendo click en el siguiente enlace:

[Validar mi correo electrónico](#)

→ **Cliquez sur valider mi correo electrónico et connectez-vous**

## INICIAR SESIÓN

CORREO ELECTRÓNICO

CONTRASEÑA

Recuérdame

¿Olvidaste tu contraseña?

[Volver](#) [Ingresar](#)

→ **Cliquez sur Solicitud de residencia Temporal para extranjeros fuera de Chile (il faut obligatoirement se connecter depuis l'étranger)**



### Solicitud de Residencia Temporal para Extranjeros fuera de Chile

[Iniciar](#)

→ **Cette page apparait :**

Estado de cuenta: Verificado

- Iniciar trámite
- Bandeja de Entrada ()
- Sin asignar
- Historial de Trámites ()

### Solicitud de Residencia Temporal para extranjeros fuera de Chile

**Bienvenido al Trámite de Residencias Temporales desde fuera de Chile**

La residencia temporal es el permiso de residencia otorgado por el Servicio a los extranjeros que tengan el propósito de establecerse en Chile por un tiempo limitado.

**Tipo de residencias disponibles**

**Sujeta a Contrato**

- Solicitada por extranjeros que desean venir al país con el objeto de dar cumplimiento a un contrato de trabajo.

**Temporaria**

- Solicitada por extranjeros que tengan el proposito de radicarse en Chile o tengan intereses en el país.

**Estudiante**

### Estudiante

- Solicitada por extranjeros que viajen a Chile con el objeto de estudiar en establecimiento del Estado o particulares reconocidos por este, o en centros u organismos de estudios superiores o especializados.

Siguiente

→ **Cliquez sur suivante**

Estado de cuenta: Verificado

Iniciar trámite

Bandeja de Entrada ()

Sin asignar

Historial de Trámites ()

### Información del Postulante

Información del Postulante	
Nombres	
Apellidos	
Correo Electrónico	

#### 1.- Datos Personales del Beneficiado

Fecha de nacimiento (\*)

Sexo(\*)

Femenino

Masculino

País de nacimiento

→ **Veillez renseigner vos données personnelles**

País de residencia actual(\*)

Francia

Ciudad de residencia actual(\*)

PARIS

Número de Celular(\*) (Debe ser el su código regional más su número telefónico. Ejemplo : +569 99999999)

Correo electrónico (\*)

Confirmar correo electronico(\*)

### 3.- Documento de Identificación

Tipo de documento de identificación (\*)

Pasaporte

País que emitió el documento de identificación (\*)

Francia

Número del documento de identificación (\*)

Fecha de Vencimiento del Documento de Identificación

Volver

Siguiente

→ [Cliquez sur Siguiente](#)

El portal oficial de trámites digitales del Servicio de Migraciones se encuentra en proceso de cambio producto de la aprobación del Reglamento de la Ley N° 21.325



Estado de cuenta: Verificado

Iniciar trámite

Bandeja de Entrada ()

Sin asignar

Historial de Trámites ()

### Información del Postulante || Acreditar Actividad y Nivel Educativo

#### 1.- Actividad y Nivel Educativo

Nivel educacional (\*)

TÉCNICO - PROFESIONAL

Profesión / Ocupación (\*)

INGENIERO COMERCIAL

Actividad que realizará en Chile(\*)

OTRAS ACTIVIDADES

Volver **Siguiente**

→ [Actividad que realizara en Chile : choisir OTRAS ACTIVIDADES](#)

→ [Cliquez sur siguiente](#)

Estado de cuenta: Verificado

Iniciar trámite

Bandeja de Entrada ()

Sin asignar

Historial de Trámites ()

### Documentos Generales del Postulante

#### 1.- Documentos de Identificación

Tipo de documento de identificación (\*)

Pasaporte

Número del documento de identificación (\*)

Pais que emitió el documento de identificación (\*)

Francia

Copia del Documento de Identificación (\*)

1 **Subir archivo**

---

**Certificado de Antecedentes de su país de origen (\*)**

2 **Subir archivo**

57166803\_37539\_1666809070\_ .es.pdf(X)

El Documento debe pertenecer al solicitante y presentarse debidamente apostillado o legalizado por el Consulado de Chile correspondiente al país emisor del documento y por el Ministerio de Relaciones Exteriores de Chile, siendo la imagen comprensible y legible

¿Usted se encuentra residiendo en un país distinto al de su origen hace más de 5 años?

Si

No

Volver **Siguiente**

1 → [Insérez la copie scannée de votre passeport](#)

2 → [Insérez le casier judiciaire du pays d'origine dûment apostillé et traduit \(la version française du document apostillé ainsi que la traduction en espagnole dans un même document PDF\)](#)

→ Cliquez sur siguiente

El portal oficial de trámites digitales del Servicio de Migraciones se encuentra en proceso de cambio producto de la aprobación del Reglamento de la Ley N° 21.325



Estado de cuenta: Verificado

## Calidad de la Residencia Temporal a Solicitar

Iniciar trámite

Bandeja de Entrada ()

Sin asignar

Historial de Trámites ()

¿Qué Calidad de Residencia Temporal desea solicitar?

- Titular
- Dependiente

Volver

Siguiente

→ Cliquez sur Titular

→ Cliquez sur siguiente

## Categoría de Residencia Temporal a Solicitar

Tipo de Residencia Temporal a Solicitar

- Reunificación Familiar
- Motivos Económicos
- Motivos de Estudio
- Tratados Internacionales
- Otro tipo de Residencia

Otro tipo de Residencia

Seleccionar

Seleccionar

- Tratamiento Médico
- Ex Residente Definitivo
- Religioso
- Becario - Postdoctorado - Investigador - Voluntario

→ Cliquez sur Temporal

→ Motivos temporales : choisir Becario – Postdoctorado – Invertigador - Voluntario

→ Cliquez sur siguiente

Estado de cuenta: Verificado

Iniciar trámite

Bandeja de Entrada ()

Sin asignar

Historial de Trámites ()

## Documentos específicos para Otras categorías

### Documentos Específicos para Becario - Postdoctorado - Investigador - Voluntario

Certificado empresa o institución Chilena donde realizará las labores firmada ante notario (\*)

1 Subir archivo

57166803\_63338\_1666809296\_...pdf(X)

Esta debe señalar la forma en que se solventará económicamente en el país

Certificado de la empresa o institución Internacional que lo patrocina (Opcional)

2 Subir archivo

57166803\_63339\_1666809405\_...pdf(X)

Volver **Siguiente**

- 1 → Veuillez insérer la lettre d'invitation de la structure d'accueil rédigée en espagnol sur papier à en-tête et signée par le responsable de la structure d'accueil devant un notaire chilien
- 2 → Veuillez insérer votre attestation Business France en espagnol  
→ Cliquez sur siguiente

Sur la page suivante (si demandé):

- Cliquez sur siguiente

¿Desea realizar una postulación grupal?

- Si  
 No

¿Están correctos los datos ingresados hasta el momento? (\*)

- Confirmando que los datos ingresados hasta la presente etapa están correctos

Volver **Siguiente**

- Si vous souhaitez ajouter votre ayant-droit sur votre visa, cochez SI à la question Desea realizar una postulación grupal ? Auquel cas, cochez NO à cette question.
- Cochez que vos informations sont correctes
- Cliquez sur siguiente

⚠ El portal oficial de trámites digitales del Servicio de Migraciones se encuentra en proceso de cambio producto de la aprobación del Reglamento de la Ley N° 21.329

Portal oficial de trámites digitales, compatible con Google Chrome. Bienvenido/a, Audrey ▾

Estado de cuenta: Verificado

## Advertencia

- Iniciar trámite
- Bandeja de Entrada ()
- Sin asignar
- Historial de Trámites ()

### ⚠ Importante

Al presionar en el botón **Siguiente** en la página que sigue, usted accederá al sistema de pagos de este Servicio, donde deberá pagar los derechos de este trámite, de acuerdo al tipo de beneficio seleccionado.

### ⚠ Importante

Si su país de nacionalidad cuenta con algún tipo de convenio con Chile, es posible que su pago de derechos sea gratuito dependiendo del tipo de beneficio solicitado.

Volver **Siguiente**



→ **Après avoir cliqué sur le bouton Suivant, à la page suivante, vous accéderez au système de paiement de ce Service, où vous devrez payer les frais de procédure, selon le type de prestation sélectionné.**

## ANNEXE 4 - DEMANDE DE LA CARTE D'IDENTITÉ CHILIENNE (RUT)

### Prise de rendez-vous :

- Se rendre sur le site [Consulte si está habilitado para obtener o renovar cédula extranjera \(registrocivil.cl\)](https://registrocivil.cl)



## Consulte si está habilitado para obtener o renovar cédula extranjera

Primera Cédula  Renovar Cédula

PASAPORTE

[Consultar](#)

**NOTA:** En caso que su visa fue otorgada por un Consulado **RESERVE SU HORA AQUÍ** o dirijase directamente a alguna de **NUESTRAS OFICINAS**.  
Debe presentar: visa, pasaporte, documento entrada al país y certificado PDI de registro.

- Choisir « **primera cédula** » puis renseigner son numéro de passeport (si le système ne reconnaît pas le numéro de passeport, il sera nécessaire de se déplacer au Huérfanos 1570 – Piso 1 « Servicio de Registro Civil » sans rendez-vous)
- Choisir la région, la commune et la date.  
Idéalement pour les V.I.E. qui résident à Santiago, le bureau à choisir est « Santiago, Huérfanos 1570 – Piso 1 ».
- Renseigner les informations demandées et finaliser la demande de rendez-vous.  
Un mail de confirmation vous sera envoyé.
- Se rendre au « Servicio de Registro Civil » à la date et l'heure choisies muni des documents suivants :
- Original et copie de votre passeport (1ère page et page du tampon d'entrée au Chili)
  - Original + copie du document de visa disponible en téléchargement
  - Prévoir quelques milliers de pesos en billets de 1 000 pour payer l'enregistrement, qui se situe autour de 5 000 à 6 000 CLP à payer en espèces. Il est possible de faire les photocopies dans les papeteries aux alentours, notamment dans la rue Huerfanos.

À l'issue du rendez-vous, le volontaire obtient un document d'identité provisoire.

Délai d'obtention de la carte d'identité chilienne, à titre indicatif : 30 jours.



Le V.I.E devra insérer la copie de sa carte d'identité chilienne dans son espace personnel sur le site <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>, une fois obtenue.